

tenue par Monsieur DELESALLE, Président(e) du Tribunal

En présence de Madame DRYBURGH, Greffier

09 heures 00

01)

DOSSIER N° 2500880

RAPPORTEUR: Monsieur Hubert DELESALLE

Titre de l'affaire REFERE LIBERTE : demande la suspension de l'exécution de l'arrêté n° 187/HC/BSI/OP/2025 du 26/09/2025 par lequel le haut-commissaire a autorisé la captation, l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs sur les communes de Nouméa, Dumbéa et Mont-Dore, le secteur de Saint-Louis, ses accès, abords et ceux de la RP1 et de la RP3, ainsi que les zones côtières à l'Ouest de ce secteur, du 1er octobre 2025 au 1er novembre 2025

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

ASSOCIATION VIGIE LIBERTE

Florent Verdier (Cour)

Défendeur

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN
NOUVELLE-CALÉDONIE

Arrêté le 01/10/2025

Le juge des référés, H. Delesalle

